

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 11 juin 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy, et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *Marcel Lavoie*, pro-maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Isabelle Tougas*, secrétaire réceptionniste, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-06-136

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 mai 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Règlement #113-2012 - Concernant les commerces de prêteurs sur gages, de marchands d'effets d'occasion et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;
07. Règlement #114-2012 – Sur les animaux – Applicable par la Sûreté du Québec ;
08. Centretien Nicolet – Nouvelle entente concernant le travailleur de rue ;
09. Personnel en horticulture – Engagements de deux étudiants ;
10. Personnel de voirie – Autorisation d'achat de bottes d'eau ;
11. Officialisation du Pont Ouellette – Secteur Notre-Dame ;
12. Travaux de rapiéçage 2012 – Approbation des travaux et autorisation de paiement ;
13. Terrain de la Fabrique – Secteur Notre-Dame – Activité soccer – Contrat pour l'entretien de la pelouse ;
14. Achat et installation d'une Webcam en remplacement de la vidéo conférence ;
15. Mise aux normes des bibliothèques – Engagement de Monsieur Raymond Bluteau, architecte ;
16. Régie IGD du Bas-St-François – Acceptation des engagements de la régie après le 31 décembre 2016 ;
17. Piscine municipale – Dépôt de sable ;
18. Foyer Lucien Shooner – Autorisation d'utilisation d'une partie du terrain municipal ;
19. Tour CIBC Charles Bruneau – Autorisation de passage ;
20. Grand défi Pierre Lavoie – Autorisation de passage ;
21. Fête Nationale – Autorisation de vente de boisson ;
22. Fête Nationale – Autorisations d'utilisation du terrain municipal et matériel requis ;
23. Festival Country – Demande de commandite ;
24. Journal L'Annonneur – Commandite pour la St-Jean-Baptiste ;
25. École Vincent-Lemire – Commandite pour l'agenda scolaire ;
26. Pow Wow d'Odanak – Commandite ;
27. Fondation Québécoise du cancer – Campagne annuelle ;
28. Village Québécois d'Antan – Cotisation 2012 ;
29. Permis de construction ;
30. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 mai 2012 ;
31. Varia : a)
b)
c)
32. Documents déposés ;
33. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
34. Période de questions ;
35. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 14 mai 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *14 mai 2012*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2012-06-137

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 14 mai 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 8 juin 2012 ;

2012-06-138

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, directrice générale / secrétaire-trésorière pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Micheline C. Laforce,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Déboursés directs

1	3027	Remorques T.R.G. - Achat remorque-dompeur galvanisé 5'X8' - R.2012-04-086	5 663.67 \$
2	3028	Groupe Info plus - Projecteur Infocus avec étui de transport - R.2012-04-090	724.32 \$
3	3029	GVL inc. - 1er versement gestion camps de jour - R.2012-05-109	12 800.00 \$
4	3030	Groupe Info plus - Ordinateur poste adj adm, préparation & installation - R.2012-05-112	1 600.71 \$
5	3031	Départ jeunesse - Appui financier - R.2012-05-128	100.00 \$
6	3032	Chevaliers de Colomb - Appui financier 1er vers fête nationale des Qc - R.2012-05-129	500.00 \$
7	3033	Société canadienne du cancer - Appui financier relais pour la vie - R.2012-05-130	150.00 \$
8	3034	Ass des pêcheurs du Lac St-Pierre - Appui financier - R.2012-05-133	200.00 \$
9	3035	Entreprises Clément Forcier - Balayage des rues - R.2012-04-076	3 265.29 \$
10	3036	Le lien maison de la famille - Aide financière - R.2011-11-303	2 500.00 \$
11	3037	Financière Banque nationale - Intérêt sur emprunt Régl 008-2002 (rue Georges)	2 489.75 \$
12	3038	Micheline C. Laforce - Petite caisse - Biens non durable, immatriculation remorque & frais de poste	248.27 \$
Sous-total des factures déjà payées			30 242.01 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Micheline C. Laforce -	- \$
2		Michèle Latraverse -	- \$
3		Guylaine Courchesne -	- \$
4		Isabelle Tougas - Déplacement de mai	6.32 \$
5		Lyne Bertrand -	- \$
6		Guy Descheneaux -	- \$
7		Sylvain Bardier - Bottes et déplacement de mai	245.40 \$
8		Richard Fontaine -	- \$
9		Éric Traversy - Carte d'appel	57.48 \$
Sous-total des factures déjà payées			309.20 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Mai	1 470.13 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame Mai	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Mai	11 594.08 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Mai	7 626.37 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Mai	3 072.38 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque Mai	18.34 \$
7		TéluS Mobilité - Mai	294.71 \$

8	Visa Desjardins - Frais de déplacement	76.62 \$
	Sous-total des factures déjà payées	24 215.81 \$

Fournisseurs

1	3039	Arseneault services inc - Égout Pville 51 Paul-Comptois (déboucher, réparer drain)	991.00 \$
2	3040	Centre du ponceau courval inc - 3 tuyaux 1500mm, 3 de 750mm, 3 de 450mm, 2 manchons	13 537.95 \$
3	3041	Centretien Nicolet et régions - 3e versement travailleur de rue	3 640.00 \$
4	3042	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt juin	250.00 \$
5	3043	CLinfo.com - Internet hébergement et nom de domaine	264.44 \$
6	3044	Commission scolaire la riveraine - 4 batteries et réparation Internet réseau	227.87 \$
7	3045	Courchesne Guylaine - 2 réunions CDL & déplacement congrès annuel ADMQ Qc	619.86 \$
8	3046	Descoteaux André - Déplacements de mai	157.05 \$
9	3047	Dépanneur Pierreville - Essence & huile	532.95 \$
10	3048	Dépanneur Beau-soir - Diesel	125.41 \$
11	3049	Entreprises Clément Forcier - Fossé et pont rang Courchesne	13 273.15 \$
12	3050	Équipements Raydan - Pièces coupe bordure, location pompe & courroie scie à béton	294.08 \$
13	3051	Excavation des îles inc - Installation des bouées	6 007.44 \$
14	3052	Fagard et frères - 18 verges terre à jardin, 18 verges terreau plate bande	762.22 \$
15	3053	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	12.00 \$
16	3054	Garage Pierre Dufresne - 6 litres 5w40 pour pompe à l'étang	77.61 \$
17	3055	Groupe Info Plus - Antivirus 2 ans 5 postes (4 bureau, 1 bibliothèque)	146.01 \$
18	3056	Le groupe sports-inter plus - 36 cannettes de peinture blanche pour terrain soccer	279.39 \$
19	3057	Hercules SLR inc - Filets de soccer	633.51 \$
20	3058	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	95.43 \$
21	3059	Les entreprises d'électricité - Remplacer panneau terrain tennis, déconnecter pompe défectueuse	757.28 \$
22	3060	Les entreprises MEM R. Doucet inc - Café et verres	138.30 \$
23	3061	Martech - 20 cônes, 2 clignotants, panneaux, 10 panneaux de rues et accessoires	2 072.95 \$
24	3062	Matériaux et surplus Lefebvre - Fourniture pour soccer (2 lavabos, 1 poteau 25")	377.11 \$
25	3063	Mégaburo - Fournitures de bureau, lecture compteur & écran d'ordinateur	1 343.35 \$
26	3064	Ministre des finances - 1er versement Sûreté du Québec	73 661.00 \$
27	3065	Ministre des finances - Frais annuel pour l'élevateur au centre communautaire	77.97 \$
28	3066	MRC Nicolet-Yamaska - 3e et dernière quote-part & services d'inspection	43 532.31 \$
29	3067	Municipalité de St-François-du-Lac - 1er et 2e vers 60% arrosage contre mouches noires	36 882.98 \$
30	3068	Normand Bardier - Descendre les quais, replacer poteaux basket et soccer	1 000.28 \$
31	3069	Patrick Morin - Fournitures diverses	757.89 \$
32	3070	Pavage 132 - 84.85 tonnes d'asphalte pour rapiéçage des rues	19 364.94 \$
33	3071	PG Govern Qc inc - Installation PG dans ordinateur adj adm	172.46 \$
34	3072	Prodec équipements sanitaires - Fourniture d'entretien	400.11 \$
35	3073	Protectron inc - Surveillance de base bureau Notre-Dame	395.28 \$
36	3074	Régie I.A.E.P. du Bas St-Francois - Eau du 15-04-2012 au 13-05-2012	10 723.15 \$
37	3075	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 6e quote-part	5 703.75 \$
38	3076	RIGID du Bas St-Francois - 6e quote-part	7 660.00 \$
39	3077	Régie d'incendie de Pierreville - Pierre Fleurent (début d'incendie)	856.65 \$
40	3078	RTL excavation - Transport terre et pierre 0 - 2 1/2	1 177.17 \$
41	3079	Rouillard & frères inc - Fournitures	77.62 \$
42	3080	SSQ - Fond de retraite remise de mai 2012	2 812.89 \$
43	3081	Vacuum D.L. - Nettoyer pompe et laver conduite usine eaux usées & pomper et laver bassin eau potable	3 174.24 \$
44	3082	Samson Bélair/Deloitte & Touche - Partie rapport financier & travaux spéciaux	5 461.31 \$
		Sous-total des factures à payer	260 508.36 \$

Total des factures du mois	315 275.38 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de question débute à 8h03 et se termine à 8h07.

06. RÈGLEMENT #113-2012 – Concernant les commerces de prêteurs sur gages, de marchands d'effets d'occasion et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

ATTENDU qu'il y a lieu de régler les commerces de prêteurs sur gages, des marchands d'effets d'occasion et marchands de bric-à-brac;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné, savoir à la séance ordinaire du 14 mai 2012;

ATTENDU que chaque membre de ce conseil affirmant avoir pris connaissance de ce règlement, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-139

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU, que le règlement portant le titre de « *Règlement #113-2012 – Concernant les commerces de prêteurs sur gages, de marchands d'effets d'occasion et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville* », soit et est adopté.

La conseillère Mélanie Fontaine demande le vote.

Contre le règlement : Mélanie Fontaine
Pour le règlement : Micheline Descheneaux
Jeannine Descôteaux
Sylvain Traversy
Jean-Luc Vallières

Monsieur Marcel Lavoie, pro-maire n'a pas voté.

Ce règlement est donc **ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**.

07. RÈGLEMENT #114-2012 – Sur les animaux et applicable par la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE le conseil désire régler les animaux sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE le conseil désire de plus imposer aux propriétaires d'animaux l'obligation de se procurer une licence et désire fixer un tarif pour l'obtention de cette licence dans le but d'assurer des revenus suffisants afin de financer les coûts de la présente réglementation (règlement municipal 028-2003) ;

ATTENDU QUE le conseil désire de plus décréter que certains animaux et certaines situations ou faits constituent une nuisance et désire les prohiber ;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné le 14 mai 2012.

ATTENDU que chaque membre de ce conseil affirmant avoir pris connaissance de ce règlement, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-140

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU, que le règlement portant le titre de « *Règlement #114-2012 – Sur les animaux et applicable par la Sûreté du Québec* », soit et est adopté.

La conseillère Mélanie Fontaine demande le vote.

Contre le règlement : Mélanie Fontaine
Pour le règlement : Micheline Descheneaux
Jeannine Descôteaux
Sylvain Traversy
Jean-Luc Vallières

Monsieur Marcel Lavoie, pro-maire, n'a pas voté.

Ce règlement est donc **ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**.

08. CENTRETIEN NICOLET – Nouvelle entente concernant le travailleur de rue

CONSIDÉRANT que par sa résolution 2011-06-156, adoptée lors de la séance du 13 juin 2012, la Municipalité de Pierreville a autorisé l'embauche d'un travailleur de rue à raison de 21 heures par semaine et réparties sur sept (7) jours en partenariat avec la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014 ;

CONSIDÉRANT que le 9 septembre 2011, le chef de la Réserve d'Odanak, nous a fait parvenir une lettre de désistement concernant leur partenariat dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT que le service de travailleur de rue avait néanmoins débuté à la date prévue même si la Réserve d'Odanak n'avait pas signé l'entente de partenariat ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a versé sa cotisation à Centretien Nicolet et Régions au montant de 7 280\$, couvrant la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que suite au retrait de la Réserve d'Odanak, la Municipalité de Pierreville et la Municipalité de St-François-du-Lac, ont accepté de déboursier un montant de 2 000\$ chacune, en compensation d'une partie du manque à gagner de l'année 2011 par le désistement de la Réserve d'Odanak ;

CONSIDÉRANT que la première année de l'entente tire à sa fin et qu'une nouvelle entente doit être approuvée et signée officiellement entre toutes les parties intéressées à utiliser ce service pour une deuxième année consécutive ;

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Pierreville et St-François-du-Lac seraient intéressées à utiliser ce service pour une année supplémentaire, aux mêmes conditions, et conditionnellement au partenariat de la Réserve d'Odanak également ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-141

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur André Descôteaux, maire, et la directrice générale ou son adjointe, à signer une nouvelle entente qui comprendrait les conditions suivantes :

Entente de partenariat avec la Municipalité de Pierreville, la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak inclusivement ;

Entente d'un an couvrant la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 ;

Entente de 21 heures par semaine au montant de 21 840\$ réparti entre les trois communautés ;

7 280\$ par communauté et payable en deux (2) versements soit 3 640\$ au 1^{er} juillet 2012 et 3 640\$ au 1^{er} décembre 2012 ;

Que le service débute au 1^{er} juillet 2012 seulement si les trois (3) communautés ont dûment signé l'entente ;

Que le conseil municipal de Pierreville demande à Centretien Nicolet et Régions de concentrer leurs services plus particulièrement envers la jeune clientèle (jeunesse) ;

D'ACHEMINER une copie de la présente résolution à Centretien Nicolet et Régions, la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense seulement si toutes les conditions ci-haut mentionnées sont respectées ;

09. PERSONNEL EN HORTICULTURE – Engagement de deux étudiants

CONSIDÉRANT que la Municipalité a invité les étudiantes et étudiants désireux (ses) de travailler durant la saison estivale comme horticulteur;

CONSIDÉRANT que les personnes retenues devront voir à l'arrosage et l'entretien des plates-bandes et de l'aménagement des parcs et autres tâches connexes ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-142

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche des étudiants suivants, à savoir :

Roxanne Martel au taux horaire de 12.50\$/heure dans le cadre de la subvention Carrière-Été

Laurie Jutras au taux horaire de 10.00\$/heure dans le cadre du Programme de la Caisse Populaire Desjardins

QUE le nombre d'heures de travail par semaine sera à confirmer selon l'horaire qui sera établi ;

QUE ces employées évolueront sous la supervision de la directrice générale, madame Micheline C. Laforce ou en son absence, son adjointe et de monsieur Guy Descheneaux, inspecteur municipal.

10. PERSONNEL DE VOIRIE – Autorisation d'achat de bottes d'eau

CONSIDÉRANT que les employés des travaux publics nous ont fait une demande de bottes d'eau ;

CONSIDÉRANT que cet équipement est utile lors de travaux d'égouts et d'aqueduc ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-143

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de bottes d'eau qui devront être à l'épreuve de l'huile, et posséder un cap d'acier ;

QUE le montant ne devra pas être supérieur à $\pm 100\$$ par employés ;

QUE la dépense soit autorisée avant l'achat par madame Micheline C. Laforce, directrice générale ou en son absence par madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« E/R Pièces et équipements » 02 320 00 640

11. OFFICIALISATION DU PONT OUELLETTE – Secteur Notre-Dame

CONSIDÉRANT la résolution 2012-04-074 indiquant au MTQ (*Ministère des Transports du Québec*) notre intention de conserver la structure du Pont Ouellette, du secteur Notre-Dame, telle que nous la retrouvons aujourd'hui ;

CONSIDÉRANT que le nom du pont doit être officiel au niveau du gouvernement;

EN CONSÉQUENCE,

2012-06-144

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de conserver le nom du Pont Ouellette tel que, toujours connu, sous ce nom ;

ET d'entamer, immédiatement, les procédures auprès de la Commission de toponymie du Québec.

12. TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE 2012 – Approbation des travaux et autorisation de paiement

CONSIDÉRANT la résolution 2012-04-078 par laquelle la Municipalité de Pierreville retenait les services de l'entreprise *PAVAGE 132 Inc.* pour effectuer des travaux de rapiéçage sur les routes de son territoire, le tout pour un montant n'excédant pas 20 000\$, prévu au budget 2012;

2012-06-145

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe aux finances à procéder au paiement de la facture de *PAVAGE 132 Inc.*, au montant de 19 364.94\$ (taxes incluses) pour le rapiéçage des routes appartenant à notre municipalité ;

QU'une facture soit transmise à la Municipalité de Baie-du-Febvre pour les travaux effectués sur la route de la Ligne, appartenant à nos deux municipalités`

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 00 528

13. TERRAIN DE LA FABRIQUE – Secteur Notre-Dame – Activité soccer – Contrat pour l'entretien de la pelouse

CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'un deuxième terrain de soccer à Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que ce terrain servira également pour le Festival Country ;

2012-06-146

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner le contrat de la tonte de pelouse à monsieur *STÉPHANE TRAVERSY* pour un montant de 2 500\$ pour la période finissant le 4 septembre 2012 ;

QU'un premier versement de 1 250\$ sera effectué le 9 juillet 2012 et le second versement à la fin de la saison.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville-Soccer » 02 701 30 643

14. ACHAT ET INSTALLATION D'UNE WEBCAM en remplacement de la vidéo conférence

CONSIDÉRANT le bris de la vidéo conférence, nous reliant à la MRC;

CONSIDÉRANT que la réparation de la vidéo conférence nous coûterait beaucoup trop chère;

CONSIDÉRANT que les demandes de permis de construction sont très populaires auprès de nos citoyens;

2012-06-147

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat d'une webcam haute définition et de s'inscrire sur le réseau Skype, le tout pour un montant de ± 250\$, incluant l'installation.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien, équipement de bureau » 02 190 00 527

15. MISE AUX NORMES DES BIBLIOTHÈQUES – Engagement de Monsieur Raymond Bluteau, architecte

CONSIDÉRANT la résolution 2010-03-91 de la MRC de Nicolet Yamaska qui mandate le directeur général de la MRC à procéder à l'embauche d'un architecte;

CONSIDÉRANT que la MRC Nicolet Yamaska a demandé à la Firme Rayside Labossière et à Raymond Bluteau, architecte, pour soumissionner dans ce projet d'instaurer la bibliothèque au rez-de-chaussée;

2012-06-148

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner le choix et la décision du directeur général de la MRC de Nicolet Yamaska dans l'embauche de monsieur Raymond Bluteau, architecte, pour un montant de 2 625\$ (taxes en sus) ;

LA Firme Rayside Labossière s'étant désistée pour établir le budget de construction de ce projet.

16. RÉGIE I.G.D. DU BAS-ST-FRANÇOIS – Acceptation des engagements de la régie après le 31 décembre 2016

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François dont l'entente expire le 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle entente est sur le point d'être approuvée pour prévoir le maintien de la Régie jusqu'en 2036 ;

CONSIDÉRANT que la Régie ne peut prendre des engagements au-delà de sa durée de vie ;

CONSIDÉRANT qu'il est possible que la Régie ait à conclure des ententes excédant le 31 décembre 2016 et cela, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle entente ;

2012-06-149

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité accepte et assume les engagements, pour des contrats de collecte avec les municipalités, de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François après le 31 décembre 2016 si ces engagements sont pris avant l'entrée en vigueur de la nouvelle entente qui validera les engagements ;

QUE la présente résolution est conditionnelle à ce qu'une résolution semblable soit adoptée par toutes les municipalités membres de la Régie, à l'exception de la municipalité de Pierreville, qui pourrait quitter la Régie au 31 décembre 2016 et de la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, qui quittera la Régie au 31 décembre 2016.

17. PISCINE MUNICIPALE – Dépôt de sable

CONSIDÉRANT que nous avons mis fin à l'utilisation de notre piscine municipale ;

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas encore trouvé de vocation à cette infrastructure municipale ;

CONSIDÉRANT qu'il reste une certaine quantité d'eau en permanence dans le fond de la piscine ;

2012-06-150

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater notre inspecteur municipal de voir à drainer l'eau qui croupie dans la partie basse et à y rajouter du sable pour empêcher l'accumulation d'eau à cet endroit ;

ET de faire installer des pancartes mentionnant que cet endroit est défendu au public pour le moment.

18. FOYER LUCIEN SHOONER – Autorisation d'utilisation d'une partie du terrain municipal

CONSIDÉRANT les réparations majeures qui ont lieu au Centre Lucien-Shooner ;

CONSIDÉRANT l'espace restreint pour entreposer les matériaux de construction ;

2012-06-151

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la demande de monsieur Jean Bourbeau pour le remisage des matériaux sur le terrain de la municipalité (près du terrain de tennis) ;

QU'à la suite des réparations, le terrain devra être remis dans l'état actuel.

19. TOUR CIBC CHARLES BRUNEAU – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 24 mai dernier pour le droit de passage dans notre municipalité, le 5 juillet prochain entre 14h00 et 15h30, pour le Tour CIBC Charles-Bruneau ;

CONSIDÉRANT que le Tour CIBC Charles-Bruneau constitue un formidable exemple de solidarité ;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des sports cyclistes est responsable de la gestion du trajet et travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Transports du Québec ;

2012-06-152

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre municipalité de Pierreville pour le Tour CIBC Charles-Bruneau.

20. GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 17 mai dernier pour un droit de passage dans notre municipalité, le 17 juin prochain vers 4h09, pour le Grand défi Pierre Lavoie;

CONSIDÉRANT que ce défi regroupe plus de 560 étudiants du secondaire;

CONSIDÉRANT que l'organisation travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Transports du Québec ainsi que la Sûreté du Québec;

2012-06-153

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre municipalité de Pierreville pour le Grand défi Pierre Lavoie.

21. FÊTE NATIONALE – Autorisation de vente de boisson

CONSIDÉRANT les festivités de la St-Jean-Baptiste qui se tiendront sur les terrains municipaux (devant l'hôtel de ville) les 23 et 24 juin prochain et organisées par les Chevaliers de Colomb 1889 de Pierreville ;

2012-06-154

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les Chevaliers de Colomb 1889 de Pierreville de vendre des boissons alcoolisées sur le terrain municipal, situé devant l'hôtel de ville (26, rue Ally, à Pierreville) durant les festivités de la Fête nationale des Québécois, soit les 23 et 24 juin prochain ;

QUE la municipalité de Pierreville ne se tient pas responsable des accidents durant ces festivités ;

QU'une copie de cette autorisation soit expédiée à monsieur Réjean Gamelin ;

22. FÊTE NATIONALE – Autorisations d'utilisation du terrain municipal et du matériel requis

CONSIDÉRANT la demande de matériel, requis en vue de la tenue des festivités de la St-Jean-Baptiste les 23-24 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que l'événement se tiendra devant les locaux du bureau municipal sur la rue Ally ;

2012-06-155

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le prêt de clôture à neige, de poubelles, de balais et de permettre le branchement du chapiteau et de la cantine à partir de l'alimentation en électricité de l'édifice de l'Hôtel de ville ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'utilisation du terrain de l'Hôtel de ville pour la Fête de la St-Jean les 23 et 24 juin 2012.

23. FESTIVAL COUNTRY – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la 3^{ème} édition du Festival Country qui se tiendra du 31 août au 3 septembre prochain dans notre municipalité ;

2012-06-156

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU, d'octroyer une aide financière aux PRODUCTIONS DU LAC ST-PIERRE au montant de 1 500\$, qui sera versé de la façon suivante : un premier versement de 1 000\$ en juin et un second versement de 500\$ à la fin des festivités, conditionnellement à ce que toutes les exigences de la Municipalité soient respectées ;

QUE la municipalité de Pierreville fournira le maximum de barrières, de poubelles et de dossards disponibles ;

QUE la municipalité de Pierreville autorise le transfert des estrades et le déplacement des buts de soccer, à condition que les organisateurs remettent le tout en place, à la fin de l'événement ;

QUE la municipalité de Pierreville autorise l'utilisation de certains terrains de la municipalité à condition que les organisateurs nettoient les terrains prêtés, à la fin de l'événement ;

QUE les organisateurs apposent l'effigie et le nom de la Municipalité sur tous les documents promotionnels.

Le conseiller Jean-Luc Vallières demande le vote.

*Contre : Jean-Luc Vallières
Pour : Micheline Descheneaux
Jeannine Descôteaux
Mélanie Fontaine
Sylvain Traversy*

Monsieur Marcel Lavoie, pro-maire, n'a pas voté.

Cette résolution est **ADOPTÉE MAJORITAIREMENT**.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – Festivals » 02 701 90 997*

24. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour la St-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L'Annonneur dans le cadre de la Fête nationale des Québécois;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion d'offrir nos vœux à la population et de promouvoir les activités à se tenir sur notre territoire ;

2012-06-157

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire de ¼ de page en couleur au coût de 260\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial pour la Fête nationale des Québécois.

*Afin de donner application de cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – Organismes-Divers » 02 701 90 990*

25. ÉCOLE VINCENT-LEMIRE – Commandite pour l'agenda scolaire

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'École Vincent-Lemire pour la publication de leur agenda 2012-2013 ;

2012-06-158

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 50\$ pour la publication de cet agenda.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – Organismes-divers » 02 701 90 990*

26. POW WOW D'ODANAK - Commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du Comité du Pow Wow Abénaki pour cette activité qui se tiendra les 29-30 juin et 1^{er} juillet prochain ;

CONSIDÉRANT que ces festivités rassemblent, année après année, les gens du Bas St-François, en plus d'être profitable aux commerçants de la région ;

2012-06-159

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une participation financière de 300\$ audit Comité en guise de commandite pour l'année 2012, et d'autoriser le comité organisateur à emprunter nos voies de circulation, secteur Notre-Dame.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Organismes-divers » 02 701 90 990

27. FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER – Campagne annuelle

CONSIDÉRANT que la Fondation québécoise du cancer soutient au quotidien les Québécois atteints de cancer et leurs proches en leur offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être ;

CONSIDÉRANT que la Fondation québécoise du cancer permet de loger, nourrir et accompagner au quotidien les personnes atteintes du cancer pour aussi peu que 21.75\$ par jour;

2012-06-160

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 250\$ à la campagne annuelle 2012 de la Fondation québécoise du cancer.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Organismes-divers » 02 701 90 990

28. VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN – Cotisation 2012

CONSIDÉRANT le renouvellement de cotisation pour l'année 2012 reçu du Village Québécois d'Antan ;

2012-06-161

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion 2012 au Village Québécois d'Antan au coût de 114.98\$ (taxes incluses), au nom de la Municipalité de Pierreville.

QUE le conseiller Marcel Lavoie bénéficiera de cette adhésion.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Organismes-divers » 02 701 90 990

29. PERMIS DE CONSTRUCTION

01. *Jean-Charles Gill, 50, chemin Grégoire.....Installation septique*
02. *Pau-André Lemire, 15, côte Tailly.....Rénovation résidentielle*
03. *Jean-Charles Gill, 50, chemin Grégoire.....Construction bâtiment principal*
04. *Roger Letendre, 90-96, rue Tremblay.....Lotissement*
05. *Lise Guévin, 16, rue Ducharme.....Construction bâtiment accessoires*
06. *Éric Gagnon, 860, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
07. *Yves Trial, 96, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle*
08. *Alain Dupuis, 66, rang de l'île.....Rénovation résidentielle*
09. *Simon Lachapelle, 12, route Marie-Victorin.....Construction bâtiment accessoires*
10. *Chantal Fillion, 2, chemin Verville.....Rénovation résidentielle*
11. *Pierre-Yves Gamelin, 26, route Marie-Victorin.....Agrandissement résidentielle*
12. *Nathalie Duperron, 61, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
13. *Ghislain Lavoie, 168, rang chenel Tardif.....Rénovation résidentielle*
14. *Isabelle Jauvin, rue Lefebvre.....Construction bâtiment principal*
15. *Michel Bélisle, 91, rang Petit-Bois.....Construction bâtiment accessoires*
16. *Paul Shooner, 73-75, rue Maurault.....Rénovation résidentielle*
17. *Sonia Boucher, 11, rue Descheneaux.....Rénovation résidentielle*

18. *Suzanne Pinard, 135, rue Georges*.....Rénovation résidentielle
19. *Maryse Bellefeuille, 100, rue Georges*.....Installation piscine
20. *Pierre Larosée, 11, chemin Pointe-au-moulin*.....Rénovation résidentielle
21. *Sylvain Jutras, 210, rang de l'île*.....Rénovation résidentielle
22. *Stéphane Traversy, 75, rang Petit-Bois*.....Lotissement
23. *Simon Béland, 25, rang Petit-Bois*.....Construction bâtiment accessoires
24. *Serge Jutras, 10, chemin des Pins*.....Installation piscine
25. *Marie-France David, 23, rue Daneau*.....Construction bâtiment accessoires
26. *Claude Ally, 164, rang de l'Île*.....Démolition d'une construction
27. *Claude Lauzon, 156, rang de l'Île*.....Dérogation mineure

30. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES au 31 mai 2012

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 mai 2012 de la municipalité de Pierreville.

31. VARIA :

a) Fête familiale (remis au conseil de juillet)

32. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 01. BOUGIE BUS :** Réunion annuelle des municipalités participantes au transport adapté ;
- 02. CSSS DE BÉCANCOUR NICOLET YAMASKA :** Relocalisation temporaire des services (Centre d'hébergement Lucien-Shooner) ;
- 03. MRC NICOLET YAMASKA :** Règlement 2012-03 abrogeant et remplaçant le règlement 2008-02 visant à établir une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la MRC et Achat d'un logiciel de gestion de sécurité incendie ;
- 04. MUNICIPALITÉ ST FRANÇOIS DU LAC :** Rapport d'étape 2012 du contrôle biologique des insectes piqueurs ;
- 05. R I G D BAS ST FRANÇOIS :** Rapport mensuel d'enfouissement et de recyclage (mai 2012) ;
- 06. RÉGIE INCENDIE PIERREVILLE ST FRANÇOIS DU LAC :** Rapport financier au 31 décembre 2011 ;

33. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de question débute à 8H55 et se termine à 9H27.

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-06-162

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 9H27.

Marcel Lavoie, pro-maire

Isabelle Tougas, secrétaire d'assemblée